



Ski Club International de Genève

Saison hivernale 2022-2023, Rapport section Raquettes

Les sorties à raquettes ont débuté le 10 décembre et se sont terminées le 19 mars. Des 16 sorties planifiées, 14 ont pu avoir lieu. Les sorties annulées l'ont été pour 1) manque d'inscriptions et mauvais temps, 2) manque de neige.

Une sortie a été reportée pour cause de maladie. Deux sorties ont eu un changement de destination 1) pour trouver de la neige en début de saison 2) pour temps pas idéal pour cette destination.

5 sorties ont eu lieu dans le Jura Vaudois, 6 dans les Préalpes fribourgeoises et vaudoises, 2 dans les Alpes suisses, 1 sortie a eu lieu dans les Alpes françaises.

Les déplacements de 12 sorties se sont faits par transport en commun (trains et bus). Une sortie s'est faite en voitures privées, et une avec une combinaison de voitures privée et le minibus du club.

2 courses étaient listées comme « faciles », 2 comme « facile-moyennes », et 10 comme « moyennes ». Notons que c'est toujours difficile d'attribuer un niveau de difficulté à une course, car la difficulté dépend tellement de l'état de la neige.

Le nombre de participants (chef et assistant inclus) a varié de 3 à 16. Le nombre moyen de participants était de 7.14. Au total, il y a eu 100 participations (chefs et assistants inclus).

Comme vous le savez probablement, les participants aux sorties payent CHF 5 s'ils sont membre et CHF 15 s'ils ne sont pas membres.

Les 14 courses ont été guidées par 7 chefs de course. Les chefs de course ont été dédommagés entre CHF 5 et CHF 50 (=ce qui est le maximum possible pour cette section). Au total, les chefs de course ont été dédommagés de CHF 415 (donc des taxes de participations qui étaient en-dessous des CHF 50). Au total, les taxes de participation ont rapporté CHF 595. Ainsi le bénéfice pour le Club, dû aux taxes, était de CHF 180 (CHF 595 – CHF 415 = CHF 180).

Les entrées dû à l'utilisation du minibus (les 20 ct par km payés par les participants, moins les frais d'essence) ont contribué avec CHF 320.94 au revenu de la section pour le club. Notons que ces revenus supplémentaires seront engagés pour participer aux frais d'entretien et d'amortissement de celui-ci.

Ainsi, **globalement, le bénéfice de la section raquettes pour le Club est de CHF 500.94** (CHF 180 + CHF 320.94 = CHF 500.94).

N'oublions pas qu'il y a eu une sortie à raquettes supplémentaire : la nocturne avec la section alpine. Les charges et revenus de cette sortie ont été assumés par la section alpine. Je tiens à remercier Raffaele Moresino pour l'excellente organisation, le transport avec le minibus du club et la réservation au restaurant.

J'aimerais souligner qu'il n'est pas facile de trouver des chefs pour les sorties à raquettes. D'une part, le ski nordique et le ski alpin font concurrence pour la disponibilité des chefs de sorties potentiels. D'autre part, les aléas pour les chefs d'hiver sont plus grands qu'en été. Comme déjà dit, les conditions de neige font varier la même course d'un niveau facile à très difficile. Il faut aussi tenir compte du risque d'avalanche, ce qui restreint le choix des itinéraires, ou demande une évaluation soigneuse des conditions.

Je termine ce rapport avec mes remerciements aux chefs de course, Elizaveta Binz, Diana Krief, Marika Jacquemart, Rob Jones, Bill Larson, Caroline Truesdell (et moi-même), pour avoir organisé et réalisé ses sorties. Je remercie également les membres du comité pour leur confiance.

Une dernière remarque : Il y aura un repas offert aux chefs de course (à organiser dans le futur ; date à fixer) en combinaison avec la section ski nordique. Cela fait sens pour nos petites sections de nous réunir pour cet événement.

Françoise Samuel

St-Cergue, le 31 mars 2023